

Conseils pour préparer l'épreuve de l'option facultative Bac Art/Danse en candidat individuel

Cette épreuve s'adresse à un public ayant acquis une culture artistique et chorégraphique confirmée. Les candidats doivent avoir réellement pratiqué la danse sous des formes diversifiées et s'être intéressés aux événements artistiques associés.

Des connaissances générales sur l'Histoire de cet Art et sur les procédés de composition chorégraphique en relation avec le programme de terminale leur seront indispensables

Il est vraiment important pour cette épreuve de se référer aux textes officiels qui la définissent :

1. **Objectifs de l'épreuve** [Note de service n° 2012-038 du 6-3-2012](#)

L'épreuve permet d'apprécier chez le candidat

- **la maîtrise d'un ensemble de repères relatifs** à l'histoire, aux œuvres et aux pratiques du monde de la danse ;
- **la capacité à mobiliser des compétences pratiques** dans le domaine de l'expression chorégraphique
- **sa connaissance et sa pratique de la danse** nourries, notamment, d'éléments **empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée.**

2. **Le programme** se trouve dans le [BO Hors Série n°4 du 30 août 2001](#) et [BO spécial n°9 du 30 septembre 2010.](#)

Cette épreuve comporte une partie pratique, constituée d'une **composition chorégraphique** et d'une **improvisation individuelle** et d'une partie théorique sous forme d'un **entretien.**

Elle s'articule autour de **la thématique du Geste dansé et de son traitement :**

- La composition chorégraphique doit obligatoirement être en relation avec **le champ anthropologique du Geste et deux champs de questionnement**
 - **Danse et partis pris corporels** : constantes et différences dans l'histoire des cultures et des sociétés.
 - **Danse et société contemporaine** : l'influence des modes, des modèles, des images, de la publicité dans les nouvelles pratiques de la danse et ses langages chorégraphiques

L'ensemble donne lieu à une **note globale sur 20 points sur la composante pratique et la composante culturelle**

- **Vous serez évalué sur la composante pratique en tant que danseur, chorégraphe et spectateur :**
 - Comme danseur, sur votre **pratique et analyse de différents usages du geste** : dansé, quotidien, professionnel, sportif, recyclé, transformé(...) et sur vos **capacités d'appropriation, de transformation et d'interprétation du matériau gestuel.**
 - Comme chorégraphe, sur votre **manière de repérer les éléments de l'écriture chorégraphique**, de les organiser pour élaborer phrase et fragment chorégraphique ; sur votre **manière de faire des choix et de les argumenter.**
 - Comme spectateur, sur vos **outils d'observation et d'analyse** en rapport avec votre travail corporel et votre **regard sensible et critique, nourri de références issues de vos pratiques et des œuvres étudiées.**
- **Vous serez évalué sur la composante culturelle selon deux axes complémentaires :**

- Le premier axe questionne les pratiques de la danse et la connaissance de **quelques œuvres chorégraphiques patrimoniales et contemporaines** : vous devrez être capable
 - **d'argumenter vos choix artistiques et esthétiques** et relier votre activité de danseur à des questions fondamentales posées par la danse et les autres domaines de la création artistique,
 - **d'extraire les traits saillants d'une œuvre pour vous en servir dans votre propre travail, de manière allusive ou comme référence culturelle.**
- Le second axe concerne l'appropriation **des références culturelles** qui vous ont permis de consolider et de faire évoluer votre pratique de danseur, de chorégraphe et de spectateur.

3. **Les modalités de l'épreuve** sont expliquées dans les textes de référence :

[BOEN Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010](#)

[BOEN note de service n° 2012-038 du 6-3-2012](#)

L'épreuve se déroule en 3 temps, après présentation de **la fiche synthétique** aux examinateurs.

- **La composition chorégraphique** en solo pour les candidats libres sur un espace d'environ 8m sur 10, après un temps d'échauffement.
- **L'improvisation individuelle** (temps de préparation : 30 minutes)
- **L'entretien**, à partir des deux prestations et de la **fiche synthétique** (obligatoire) remise au jury au moment de l'appel.

La composition chorégraphique sur 7 points :

- Elle dure 2 à 3 minutes
- Elle se fait plutôt en solo pour les candidats libres
- Vous devez créer une chorégraphie **personnelle, en relation avec le champ anthropologique du Geste** à partir d'une technique et d'une gestuelle choisie et l'interpréter.
- Vous serez évalué sur **la composition et l'interprétation** ;
 - **Pour la composition**
 - Votre chorégraphie doit être construite **autour d'un des 2 champs de questionnement définis au programme de terminale et appuyée sur des œuvres chorégraphiques, à partir du Geste** qui sera évoqué tout au long de votre prestation.
 - **Vos choix** gestuels, sonores, d'espace, de costumes et d'accessoires **seront en adéquation avec votre sujet de composition.**
 - Il ne s'agit pas de mettre bout à bout des mouvements que vous savez faire mais d'organiser votre vocabulaire gestuel en fonction du propos que vous voulez servir afin de **donner une cohérence à l'écriture de votre chorégraphie.**
 - L'originalité de votre chorégraphie réside dans **la mise en avant de votre personnalité et de votre créativité** doublée par la **mise en place de procédés de composition** que vous connaissez (contrastes, répétition, accumulation, modules organisés, opposition...) ainsi que de vos choix de **composition spatiale et temporelle.**
 - **Pour l'interprétation**
 - On jugera **la qualité de votre corps en mouvement autour de la matière dansée** : gravité, verticalité, poids, appuis, traces formes, rythmes, flux, rapport à l'espace, au temps, qualités gestuelles, vocabulaire technique et **la**

précision de votre mouvement dans vos coordinations et en terme de direction, amplitude, vitesse.

- On jugera **votre présence scénique** dans votre concentration et engagement dans votre partition, les nuances que vous pouvez engager, l'écoute et **la sensibilité et poétique que vous dégagerez.**
- Evitez de commencer ou finir au milieu de la scène et de danser dans un espace linéaire et sur un rythme toujours identique, variez les espaces, les directions, les trajets, les niveaux, les orientations, jouez avec un flux différent, variez les vitesses entre des accélérations et des ralentis, des temps de silence : tout cela donnera des qualités de contrastes à votre danse, la rendra moins répétitive ou linéaire et pourra donner des moments de surprise et d'originalité. **N'hésitez pas à être original, engagé et à utiliser un registre gestuel personnel diversifié.**

L'improvisation sur 6 points :

- Elle dure 1 à 2 minutes
- C'est une prestation individuelle **à partir d'un sujet tiré au sort au début de la préparation.**
 - Les sujets proposés sont **induits par le programme de la classe terminale**, en relation avec le champ anthropologique du Geste
 - Les sujets proposés sont tirés au sort dans des catégories différentes : **de mots, des phrases ou des images... qui sont en rapport avec le Geste ;**
 - Pour accompagner sa prestation le candidat peut **choisir l'une des propositions sonores ou choisir le silence.**
 - Le candidat dispose de **30 minutes** pour préparer son improvisation individuelle, à partir du moment où il a son sujet.
- Vous serez évalué sur **la composition et l'interprétation**
 - **Pour la composition**
 - Vous serez évalué sur **l'inventivité, l'originalité et la cohérence** de composition,
 - **Vos choix gestuels, devront être en adéquation avec votre sujet** tiré au sort afin de donner une cohérence à l'écriture de votre chorégraphie, en exploitant le geste, en jouant sur la diversité, l'approfondissement, le traitement de l'espace et du temps
 - **Pour l'interprétation**
 - On jugera la qualité de votre corps en mouvement autour de la matière dansée :
 - On jugera votre présence scénique, votre adaptabilité, votre créativité et la sensibilité et poétique que vous dégagerez.
- Suivez les mêmes conseils que ceux donnés pour la composition mais surtout, **suivez quelques ateliers d'improvisation car c'est une épreuve difficile pour ceux qui ne l'ont jamais pratiqué.**

L'entretien sur 7 points

- Sa durée est de 20' maximum
- **Il est organisé en deux temps successifs et en lien avec la fiche synthétique obligatoire**
 - Le premier temps permet de revenir sur **la pratique chorégraphique** du candidat dont témoigne la première partie de l'épreuve
:Vous devez **exposer vos intentions et vos choix** qui ont présidé à l'élaboration de la composition et de l'improvisation
 - Vous êtes amené à **citer vos sources et références**
 - Les questions qui vous sont posées vous amènent à **témoigner de votre réflexion sur votre pratique en lien avec votre culture chorégraphique.**

- Le second temps est plus centré sur **les connaissances culturelles**
 - Votre culture chorégraphique est **en lien avec des œuvres patrimoniales et contemporaines et des notions fondamentales qu'elles contiennent**
 - Vous devez témoigner d'une **lecture sensible et référencée aux œuvres** que vous avez étudiées ou que vous avez vues en tant que spectacle vivant
 - Vous devez être capable d'**analyser** non seulement le mouvement dansé et son écriture mais aussi les intentions du chorégraphe et le **relier à l'histoire de la danse** et des influences qu'il a pu avoir.
- La fiche synthétique est rédigée avant l'épreuve par le candidat : elle fait état de **votre travail personnel et des activités menées, en lien avec la culture chorégraphique** (exposés, rencontres personnelles, fréquentation des spectacles, participation éventuelle à des événements artistiques...).
- Il vous est conseillé **d'aller régulièrement aux spectacles de danse et de suivre la programmation de votre ville au minimum, en choisissant des chorégraphes connus.**
- Il est aussi conseillé de **regarder des DVD sur des chorégraphes ou sur des captations de leurs chorégraphies** : vous devez être capable de parler des courants différents qui constituent la diversité de la danse ;
- A chaque fois que vous allez voir un spectacle ou que vous regardez une vidéo, **rechercher des documents sur le chorégraphe**, sa famille artistique, les grands axes de ses recherches et faites des liens avec les autres arts comme la musique et les arts plastiques.
- Vous devez **lire des ouvrages sur l'histoire de la danse** comme « la danse au 20^{ème} siècle » d'Isabelle Ginot ainsi que des revues comme « Danser », « Repères », ou des articles spécialisés dans les journaux comme « le Monde ».
- Il est important que vous **consultez les sites internet** notamment celui du CND ou de la maison de la danse ou Image de la danse ou numéridanse.tv qui vous offre un très grand nombre de captations de chorégraphies et des indications précieuses.